Guadeloupe et Saint-Martin : la Cour des comptes pointe de graves défaillances de la Sécurité sociale

11/11/2026 à 16h20



Dans un rapport publié le 10 novembre, la Cour des comptes dresse un bilan sévère du fonctionnement de la Caisse générale de sécurité sociale (CGSS) de la Guadeloupe et de Saint-Martin. L'institution relève des carences dans la qualité des services rendus aux assurés, de fortes difficultés de recouvrement des cotisations et une situation de gestion préoccupante.

Cette caisse assure notamment le versement d'environ 2 milliards d'euros de prestations maladie et de 700 millions d'euros de prestations vieillesse. La Cour formule sept recommandations et appelle à une remise en ordre rapide de sa gestion.

Source primaire : Cour des comptes, rapport du 10 novembre 2026.

Photo de contexte : Pointe-à-Pitre, photographie d'archives de 2008, Zivax / Wikimedia Commons, licence CC BY-SA 3.0. La photo ne représente pas la caisse.